Rizal - Palawan

Eau · Philippines

Coordonnées GPS	10.23210, 119.25992
Altitude	0 m
Hauteur maximale	120 m max
Accès	Accès à pied < 1 000 m
Référence du spot	301816



Situation du spot et restrictions (image de la carte Drone-Spot)

Soleil (heures locales, UTC+08:00)

Jour	Aube	Lever	Coucher	Crépuscule	Durée du jour	Heure dorée
Mar. 17 nov.	05:36	05:58	17:37	17:59	11 h 38	05:58–06:28 · 17:08–17:37
Mer. 18 nov.	05:37	05:59	17:37	17:59	11 h 38	05:59–06:28 · 17:08–17:37
Jeu. 19 nov.	05:37	05:59	17:37	17:59	11 h 38	05:59–06:29 · 17:08–17:37

Description

Petit village de pêcheurs à l'embouchure d'une rivière au milieu de nulle part (10 km de piste pour y accéder en voiture - idéalement un 4x4 en cas de pluie) Décollage possible de la plage sans danger. Vues sur le village, le pont suspendu, la plage (eau très clair) et ses bancs de sable, quelques îlots au large, et la rivière. Une seule possibilité pour loger, le "Mecaja dive resort" (très bon accueil, électricité de 17h00 à minuit seulement fourni par un groupe électrogène et pas de wifi. La restauration y est très bonne). Un petit spot plein de charmes sur l'île la moins peuplée et la plus sauvage des Philippines (Palawan). Bons vols ;)

Scannez pour ouvrir la fiche à jour : météo, carte et restrictions.

https://www.drone-spot.tech/fiche-spot.aspx?id=301816

Avant chaque vol : vérifiez la carte des zones UAS, les NOTAM et les zones temporaires, la météo et l'indice Kp.

Préparer le vol

Check-List avant le vol

- ☐ Zone vérifiée : zones UAS, restrictions, espaces protégés
- ☐ NOTAM et zones temporaires consultés
- ☐ Météo : vent, rafales, pluie, visibilité ; indice Kp
- ☐ Numéro d'exploitant affiché sur le drone
- ☐ Attestation de formation ou brevet sur soi
- ☐ Assurance responsabilité civile vérifiée
- ☐ Batteries chargées : drone, radiocommande, téléphone
- ☐ Hélices, moteurs et châssis en bon état
- ☐ Carte mémoire en place et vide
- ☐ Logiciels à jour, compas et IMU étalonnés
- ☐ Retour automatique : point et hauteur de retour réglés
- ☐ Signalement électronique ou identification à distance actif
- ☐ Zone de décollage dégagée, personnes informées et à distance
- ☐ Observateur présent si vol en immersion

Bonnes pratiques

Ce spot est hors de l'Europe : les règles sont celles du pays. Renseignez-vous auprès de son autorité de l'aviation civile avant de voler ; la bibliothèque Drone-Spot rassemble des notices de plusieurs pays.

- Gardez le drone à vue et volez bas (120 m au plus est la règle la plus répandue).
- Ne survolez pas les personnes, les rassemblements ni les routes.
- Restez loin des aérodromes, des sites militaires et des zones interdites.
- Vérifiez si un enregistrement, une formation ou une autorisation est exigé dans le pays.
- Respectez la vie privée et vérifiez votre assurance.

Résumé non exhaustif : les règles évoluent. Référence : guide de la catégorie ouverte de la DGAC et réglementation du pays.

Liens utiles

Carte des zones UAS autour du spot : https://www.drone-spot.tech/carte-uas.aspx?lat=10.2321&lon=119.25992
Bibliothèque du télépilote : https://www.drone-spot.tech/bibliotheque

Mes notes de vol

Fiche d'information générée par Drone-Spot à partir des données de la communauté : elle ne remplace ni l'information aéronautique officielle ni la réglementation. Le télépilote reste responsable de son vol.